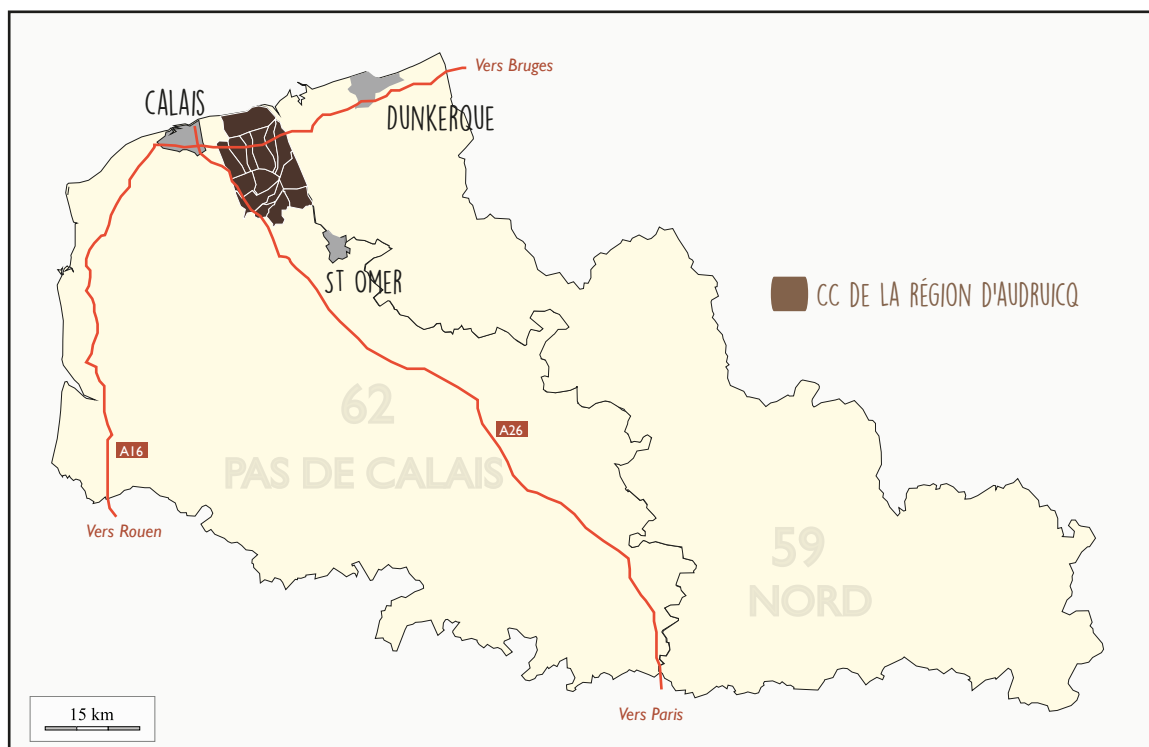




RÉGION D'AUDRUICQ

Le rédacteur de cette fiche a pris le parti de présenter courant 2016 la situation des politiques et projets alimentaires menés dans des intercommunalités témoins et d'y analyser l'organisation des acteurs, leurs projets et leurs attentes.



Le territoire

Éléments de situation

La communauté de communes de la Région d'Audruicq (CCRA), dans le Pas-de-Calais, rassemble 15 communes. Elle est traversée par l'autoroute A16 qui relie Paris à la Belgique par la Côte d'Opale. Cet espace rural est situé entre les trois villes de Calais, Dunkerque et Saint-Omer. C'est le bassin historique de production de la chicorée, mais aussi plus récemment un important bassin de production de pommes de terre pour l'exportation.

La collectivité s'est emparée du sujet de la question alimentaire depuis de nombreuses années, d'abord par un recensement des acteurs, puis en les invitant à s'impliquer au sein d'un réseau, qui évolue aujourd'hui à l'échelle de l'intercommunalité par l'intermédiaire du Comité de promotion économique et touristique (CPETI), et à l'échelle du pays par la démarche « Le Calais on y prend goût ». Cette volonté de s'approprier la question alimentaire s'est plus particulièrement concrétisée par l'achat d'une ferme pour créer l'Ecopole alimentaire de la Région d'Audruicq.

Données démographiques

15 communes
218,06 km²
26 842 habitants
272,5 hab/km²

Pays du Calaisis : 4 intercommunalités regroupant 63 communes pour 156 000 habitants

Un modèle agricole intensif



16 900 hectares de SAU



65 000 tonnes de pommes de terre par an (la consommation annuelle de 4,5 millions de français)



Emploi : 463 agriculteurs-exploitants + 430 emplois liés à la production (salariés agricoles, industries agro-alimentaires, transporteurs)

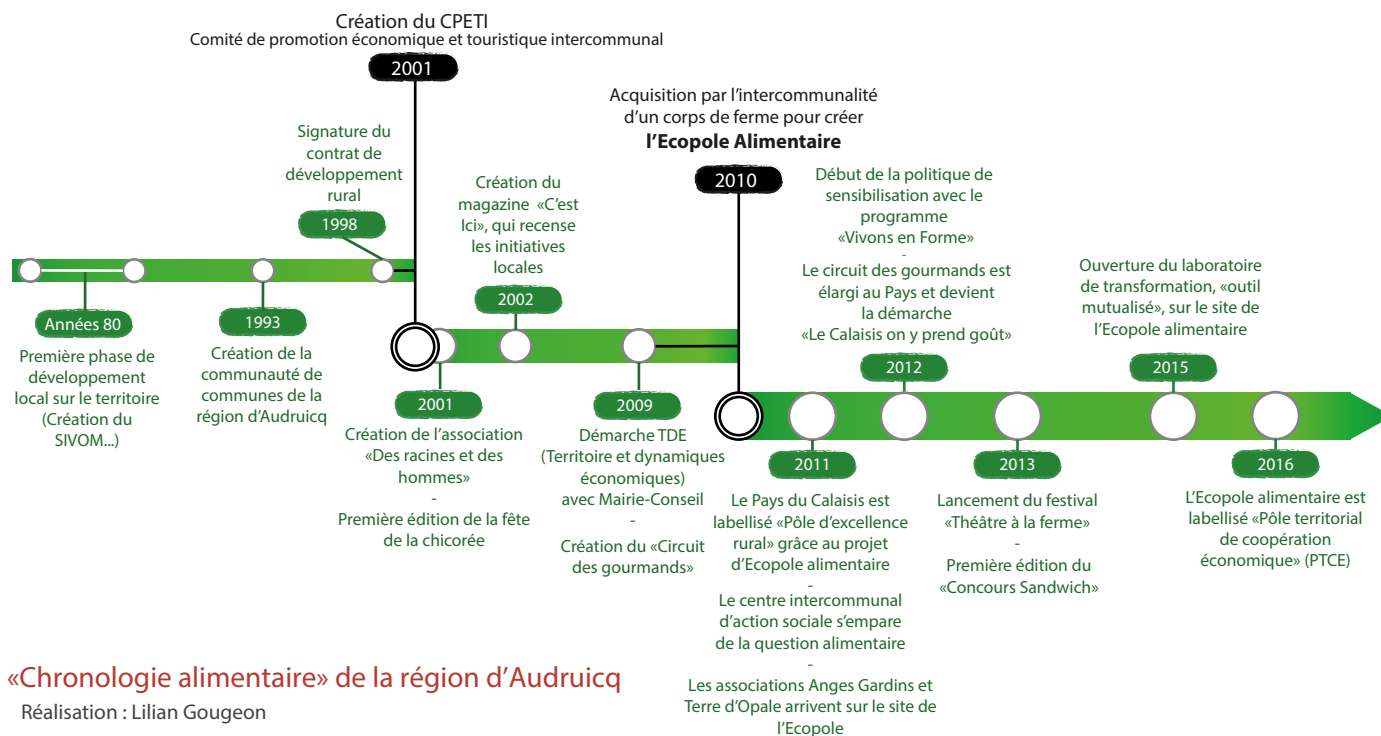


Prix moyen du foncier agricole : 12450€/ha

Source : Blezat Consulting

La place de l'alimentation

Emergence de la question alimentaire



L'idée de ce schéma est de pouvoir retracer la démarche alimentaire du territoire, afin de comprendre les motivations des acteurs à développer certaines formes d'actions à un moment donné. Trois grandes phases sont identifiables dans cette chronologie. Dans les années 80 une première phase s'amorce, correspondant aux débuts du développement local sur le territoire qui se sont progressivement ralentis. C'est dans les années 2000 qu'un rebond se produit, enclanchant une nouvelle phase marquée par la signature du contrat de développement rural mais surtout par la création du CPETI qui a conduit à la prise en compte progressive des atouts alimentaires du territoire. La décision de créer l'Ecopole alimentaire introduit la troisième grande phase de cette chronologie, qui correspond au développement transversal et exponentiel des questions alimentaires, autour de ce nouvel outil notamment.

Les orientations stratégiques

La communauté de communes de la Région d'Audruicq est comprise dans le périmètre SCoT du Pays du Calaisis adopté en 2014. Le potentiel alimentaire ne figure pas parmi les richesses économiques du territoire décrites par le document, et aucune préconisation liée à cette ressource n'y est présentée.

Sur le plan agricole, seuls la préservation des terres agricoles et le maintien d'une diversification de la production sont inscrits dans le projet d'aménagement et de développement durables.

L'alimentation en chiffres

-  43,8% des exploitations exercent au moins en partie une activité de commercialisation via les circuits de proximité
-  1065 repas servis par jour en restauration scolaire et 45 en portage à domicile
-  27 magasins alimentaires de proximité
-  4 grandes et moyennes surfaces
-  1 système de distribution de paniers de légumes biologiques, 1 distributeur automatique de légumes, 1 point de vente collectif à la ferme

Sources : Blezat Consulting, SYMPAC

Focus sur une initiative alimentaire

L'Ecopole alimentaire



Pour soutenir les systèmes alimentaires locaux qui jouent un rôle majeur dans le développement de son territoire, la communauté de communes de la région d'Audruicq a fait le choix en 2010 d'acquérir un ancien corps de ferme et 13 ha de surface agricole utile pour créer l'Ecopole alimentaire.

Aujourd'hui, ce sont deux associations, Terre d'Opale et Angès Gardins qui portent la structure autour de plusieurs projets : une activité d'insertion professionnelle par la production alimentaire en agriculture biologique, le développement de systèmes de commercialisation complémentaires (distributeur automatique de légumes, paniers bios solidaires), un laboratoire de transformation de légume ouvert aux producteurs du secteur et une table de cocagne. L'objectif est de déployer l'activité de la structure pour devenir un «centre de ressource et de développement de nouvelles activités agorurales». L'Ecopole alimentaire est labellisée «Pôle d'excellence rural» et «Pôle territorial de coopération économique»

Actions et jeux d'acteurs

Le schéma ci-dessous présente l'organisation des acteurs autour des principaux projets liés à l'alimentation avec une entrée thématique. Il livre quelques enseignements sur la gouvernance alimentaire du territoire de la CCRA.

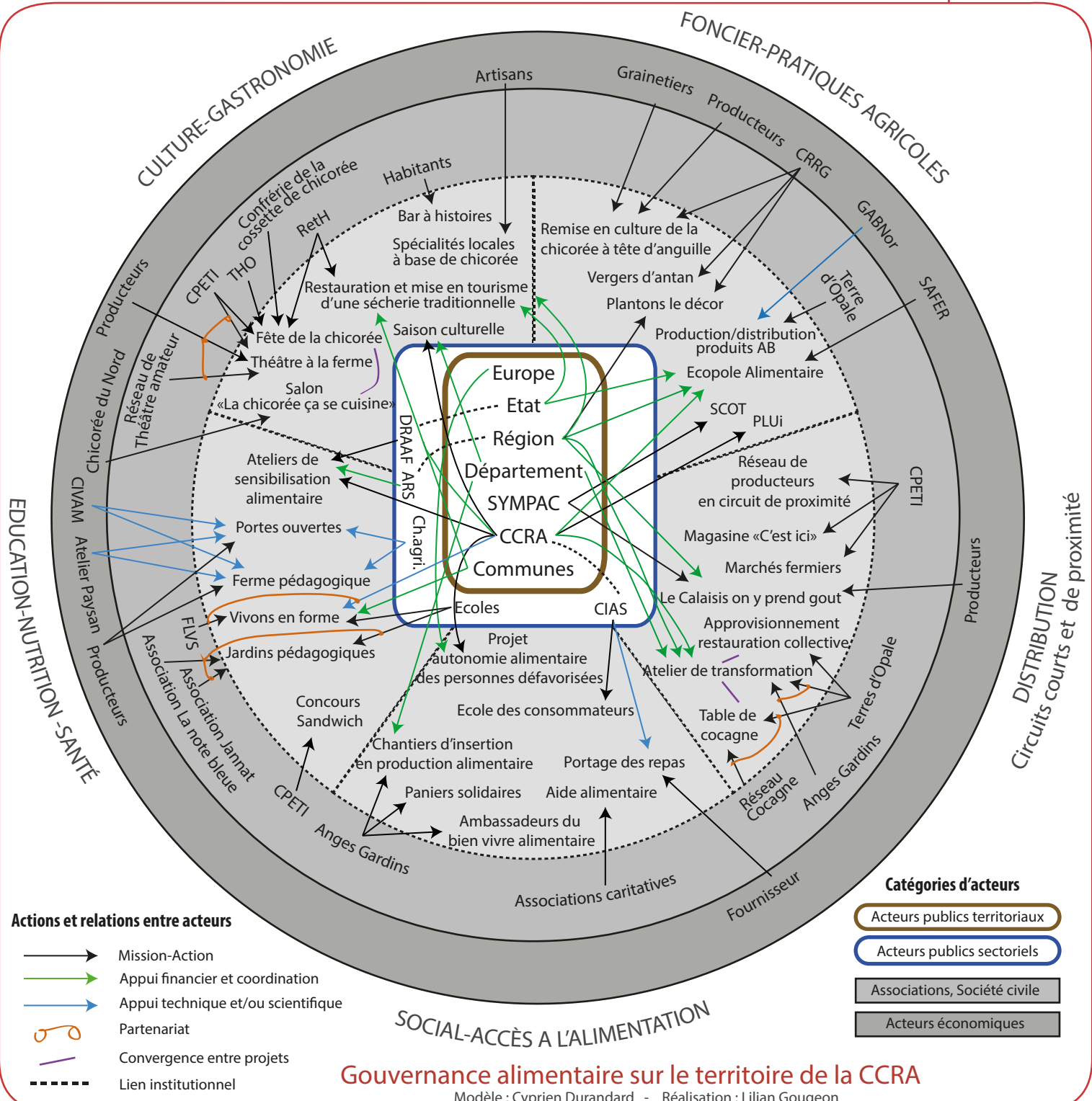
D'abord, la difficile lisibilité du schéma traduit l'effervescence globale des acteurs autour de la question alimentaire. Il y a une grande implication des acteurs publics territoriaux, avec un portage et un financement très important des actions par l'intercommunalité. La CCRA, en plus d'être à l'origine d'un certain nombre d'initiatives, subventionne les associations

qui portent également certaines actions, comme le CPETI, qui est lié de très près à l'intercommunalité.

La dynamique partenariale joue un rôle également sur le territoire, notamment pour des actions autour de l'Écopole alimentaire et des actions de valorisation du patrimoine alimentaire local (chicorée). Ce qui transparaît finalement, c'est l'aboutissement de la transversalité de la thématique alimentaire dans les différents champs d'action sur ce territoire, et bien qu'aucune démarche de PAT ne soit pour le moment envisagée, la gouvernance alimentaire se structure autour de l'échelon intercommunal.

Abréviations

- CCRA** : Communauté de communes de la région d'Audruicq
- Ch.Agri** : Chambre d'agriculture
- CPETI** : Comité de promotion économique et touristique de la Région d'Audruicq
- CRRG** : Centre régional de ressources génétiques
- FLVS** : Association « Fleurbaix-Laventie Ville Santé »
- Reth** : Association « Des racines et des hommes »
- SYMPAC** : Syndicat mixte du Pays du Calais
- THO** : Compagnie du théâtre de l'ordinaire



Projets et attentes des acteurs

La CCRA

La période 2010-2014 a été une période intense de réflexion autour de la question alimentaire. En 2016, on se trouve plutôt dans une phase de stabilisation de cette politique. Plusieurs nouveaux projets sont engagés et montrent que la question alimentaire a toute sa place sur ce territoire.

Celui de plus grande envergure est le projet Interreg sur l'autonomie alimentaire des personnes en difficultés, qui va permettre de poser plus explicitement la question de son accès pour tous sur ce territoire. En parallèle est mené un projet d'épicerie solidaire qui permettrait de développer les questions alimentaires sur le champ social. Un programme d'actions autour de la thématique des jardins est également en émergence, pour proposer une autre approche afin de sensibiliser la population au «faire soi-même», dans l'objectif de développer une trame verte nourricière. L'idée serait aussi de parfaire les outils de sensibilisation existants, afin de les rendre plus performants et de conscientiser l'approche «santé» liée aux questions alimentaires.

Enfin, certains projets sont au stade de la réflexion, sans qu'aucune décision n'ait encore été prise. C'est le cas par exemple de la création d'une cuisine centrale rattachée à la zone d'activité de l'Ecopole qui fournirait les restaurants scolaires du secteur et qui s'approvisionnerait essentiellement en produits locaux. Aucune étude n'a pour l'instant été menée à propos de ce projet, qui reste en juin 2016 à l'état d'intention.

L'Ecopole Alimentaire

La candidature de l'Ecopole alimentaire au label de pôle territorial de coopération économique (PTCE) a poussé la structure à poser sa stratégie à l'horizon 2020. Plusieurs axes de développement ont été mis en avant.

Le premier axe correspond au renforcement de la performance et le développement des marchés par la mutualisation d'outils technico-économiques, avec notamment la création d'un outil de type coopérative d'activités et d'emplois ayant pour but d'installer des ouvriers agricoles en difficultés d'emploi sur le site de l'Ecopole.

Le second axe engage au développement de l'accessibilité à la qualité alimentaire locale par une dynamique d'apprentissage et d'éducation et au montage de dispositifs de facilitation financière, avec la création de micro-fermes multiservicielles en milieu périurbain ayant pour but de développer la coopération villes-campagnes.

Le troisième axe de développement vise à préparer l'avenir du PTCE à l'horizon 2020, en assurant une recherche et développement en situation interventionnelle. L'idée est notamment d'expérimenter des nouveaux outils et des nouvelles technique et de développer des indicateurs permettant leur évaluation.

Le dernier axe de développement correspond à l'ouverture et la diffusion vers d'autres territoires.

Bibliographie provisoire

BLEZAT CONSULTING (2010). Diagnostic agricole de la communauté de communes de la Région d'Audruicq

ECOPOLE ALIMENTAIRE (2015). L'écopole alimentaire de la région d'Audruicq, PTCE 2015/2017

SYMPAC (2010). Etude sur le fonctionnement des structures de restauration collective

SYMPAC (2014). Schéma de cohérence territoriale du Pays du Calais

SYMPAC (2010). Dossier de candidature pôle d'excellence rurale du Pays du Calais, «Circuits de proximité, politique alimentaire locale et identité territoriale»

Contact territoire

Frédéric Huchette

Chargé de mission développement local

Communauté de communes de la région d'Audruicq

Tél.: 03 21 00 83 83

f.huchette@ccra.fr

Crédits photos

Page 1 : Moulin de Oye-Plage - (Source : Communauté de communes de la région d'Audruicq)

Page 2 : L'Ecopole alimentaire (Source : Communauté de communes de la région d'Audruicq)

Le projet Rn PAT

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en oeuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités qui portent le projet sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Durée du projet : 01 septembre 2015 au 30 août 2018

